



## L'école ne respecte pas une décision médicale

Par **lidye**, le **28/09/2009** à **19:00**

Bonjour, mon fils s'est fait frapper à l'école primaire et suite à cela présente des douleurs cervicales depuis 15 jours. Le médecin nous a remis un certificat médical pour qu'il ne pratique pas le sport à l'école, la maitresse n'en tient pas compte et lui fait faire le sport. Nous l'avons rencontrée pour lui signifier la violence dont est victime notre fils mais elle ne fait rien non plus, les coups reprennent à nouveau. Quels sont mes droits pour faire appliquer la décision du médecin quant au certificat délivré à l'école? et comment être pris au sérieux. Notre fils est dispensé de sport en attendant les résultats de la radio et de l'échographie de mercredi prochain. Comment se faire entendre? Quels sont nos droits en tant que parents face à cette attitude? Merci à tous. Lidye.

Par **Patricia**, le **28/09/2009** à **19:49**

Bonsoir,

Envoyez une LR/AR au Directeur de l'école pour lui expliquer la situation. En y joignant une photocopie de ce certificat médical.  
C'est inadmissible...

Par **lidye**, le **28/09/2009** à **19:54**

Patricia merci pour votre aide, mais je n'ai pas conservé le double du certificat remis à l'enseignante en main propre ce matin. Nous ne pouvions pas savoir qu'elle n'en tiendrait pas

compte.

Par **Patricia**, le **28/09/2009** à **19:59**

Re,

Vous lui avez donné l'original ?

Ne jamais se démunir de ses originaux, toujours les conserver... Ne fournir que doubles OU photocopies.

Dans ce cas, retournez voir le médecin pour lui expliquer, je pense qu'il vous en établira un nouveau ou un duplicata.

Par **lidye**, le **28/09/2009** à **20:26**

Oui Patricia, nous avons donné l'original. On ne pense pas à garder des traces de tout cela parce qu'on est dans le souci de savoir si l'enfant subit une entorse du rachis cervical. On attend les radios de mercredi pour être fixé. C'est pour cela qu'il a une dispense de sport, pour éviter tout choc supplémentaire. D'ailleurs, dès demain la classe a sport, je n'ai pas beaucoup de temps pour faire appliquer la décision médicale de ce matin. Ici, les instits prennent les choses de haut, c'est un village de 3500 habitants, nous avons déjà eu de gros soucis avec l'institut du cp, on a dû se battre pour sortir d'une situation tout aussi analogue voire + grave. (message sur le site intitulé maltraitance d'un enfant par un enseignant). D'ici demain, il ne me reste quelle autre alternative que de ne pas le mettre en classe? Le délai est trop court pour voir encore le médecin.

Par **Patricia**, le **28/09/2009** à **21:16**

Je ne connais pas vos disponibilités.

Si vous n'êtes pas salariée, il reste avec vous demain (ou votre mari) et vous appelez au plus tôt votre médecin pour une consultation à domicile et lui expliquer.

Si vous êtes salariée, vous l'enmenez à l'école comme d'habitude et demandez à voir le Directeur ou la Directrice dès l'ouverture de l'école.

Comme vous ne disposez plus de certificat médical comme preuve écrite, je ne peux rien vous dire d'autre.

Par **Tisuisse**, le **28/09/2009** à **23:24**

Bonjour,

Comme le dit Patricia, faites faire un duplicata. Vous le photocopiez et vous en adresserez 1 exemplaire par LR/AR au directeur de l'école + 1 exemplaire, toujours par LR/AR à l'inspecteur de circonscription, en rappelant dans cette lettre les violences subies par votre

fils, l'exemption médicale pour le sport. Vous préciserez sur votre lettre au directeur, qu'une copie est adressée à l'inspecteur de circonscription. Je ne doute pas un instant que le directeur va convoquer l'enseignante et lui rappeler ses obligations et qu'elle sera certainement convoquée à l'inspection. Cela devrait mettre les choses en ordre.

Par **lidye**, le **29/09/2009** à **14:12**

Merci à vous deux. Mon fils s'est rendu en classe ce matin avec un mot dans le cahier de liaison rappelant la dispense de sport. Il est rentré à midi avec une réponse de l'institut qui affirme avoir oublié le certificat, que mon fils semblait ne pas souffrir etc... Je ne sanctionne pas pour l'instant bien que nous ayons connu pire il y a 3 ans dans cette école car nous craignons que cela soit encore plus difficile pour Benjamin . De toute manière, les instituteurs se serrent les coudes entre eux et ne reconnaissent pas leurs erreurs. Lidye